



Anse

informations

Lettre d'information municipale

numéro 363 – Octobre 2026

Séqu'Anse culturelle : « Couleur Framboise » de Mehdi Djaadi le 2 octobre !

« Couleur Framboise » - Mehdi Djaadi
Vendredi 2 Octobre 2026 à 20 h – Tout public dès
14 ans – Durée : 1h15

♥ Un spectacle d'humour rassembleur, touchant,
sincère, bouleversant d'humanité et de drôlerie, à
ne manquer sous aucun prétexte !

Billetterie : Infothèque ou en ligne : www.service-culturel-anse.com

Rentrée scolaire 2026 / 2027: 1815 élèves à Anse

Ecole publique maternelle Ninon-Vallin :
149 élèves (6 classes) - Directrice : Mme Lafaye

≈ 25 Petits : Mmes Lafaye / Massot

ATSEM : Mme De Almeida

≈ 25 Petits / Moyen : Mme Marinho

ATSEM : Mme Morin

≈ 24 Petits / Grands : Mme Vericel

ATSEM : Mme Brahimi

≈ 26 Moyens : Mme Roussel

ATSEM : Mme Lauri

≈ 24 Moyens / Grands : Mme Rossi

ATSEM : Mme Karaalp

≈ 25 Grands : Mme Garaudet

ATSEM : Mme Rondet

6 AESH

Ecole publique maternelle Paul-Cézanne :
121 élèves (5 classes) - Directrice : Mme Nussbaum

≈ 25 Petits : Mme Nussbaum / M. Bertoni

ATSEM : Mme Moutarde

≈ 25 Petits / Moyens : Mme Thiel

ATSEM : Mme Vicente

≈ 24 Moyens : Mme Monnet

ATSEM : Mme Pachura

≈ 23 Moyens / Grands : Mme Vernay

ATSEM : Mme Ponsardin (avec Nahida Zouaoui de l'association AIDE)

≈ 24 Grands : Mme Peralta

ATSEM : Mme Romanotto

1 AESH : Mme Pelux

Ecole publique élémentaire René-Cassin :
259 élèves (12 classes) - Directrice : Mme Munoz

≈ 24 CP : Mme Chassagny

≈ 19 CP / CE1 : Mme Decouchant

≈ 22 CE1 : Mmes Chanrion et Charnay

≈ 22 CE1 : Mme Alvaro

≈ 23 CE2 : Mme Perrin

≈ 23 CE2 : Mme Vidiri

≈ 25 CM1 : Mme Gelinot

≈ 26 CM1 : Mme Lavaur

≈ 25 CM1 / CM2 : Mme Renaud

≈ 24 CM2 : Mme Louvet

≈ 26 CM2 : Mme Degarne

≈ Dont 7 élèves dispositif ULIS : Mme Ouin

12 AESH

Ecole publique élémentaire Marcel-Pagnol :
200 élèves (9 classes et 1 dispositif ULIS) - Directrice : Mme Benevent

≈ 20 CP : Mme Wecxsteen

≈ 20 CP : Mme Givélet

≈ 22 CE1 : M. Pugnaire

≈ 21 CE1 : Mme Garnier

≈ 23 CE2 : Mme Kara

≈ 21 CE2 / CM1 : Mmes Fraisse et Voinson

≈ 24 CM1/ CM2 : Mme Odet

≈ 24 CM1 / CM2 : Mme Seneor

≈ 25 CM1 / CM2 : Mmes Benevent et Blavier

≈ Dont 7 élèves dispositif ULIS : Mme Hayat

5 AESH

Ecole privée maternelle et élémentaire Saint-François : **157 élèves (6 classes) – Directeur : M. Sannier**

≈ 23 Très Petits / Petits : Mme Domingo

ATSEM : Mme Benessis

≈ 26 Moyens/ Grands : Mme Debacker

ATSEM : Mme Vittore

≈ 26 Grands / CP : Mme Gamess

ATSEM : Mme Duperray-Roux

≈ 27 CP / CE1 : Mme Courty

≈ 23 CE2 : M. Sannier et Mme Blanchard

≈ 32 CM1 / CM2 : Mmes Mouchès et Delorme

2 AESH : Mmes Le Van, Alamercery

Collège Asa Paulini : **695 élèves dont 10 ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) – Principal : M. Serviant, Principale Adjointe : Mme Vidal, Adjointe gestionnaire : Mme Pegliasco**

≈ 6^e = 146 élèves dont 2 ULIS

≈ 5^e = 148 élèves dont 2 ULIS

≈ 4^e = 192 élèves

≈ 3^e = 209 élèves dont 6 ULIS

Maison Familiale d'Education et d'Orientation
La Petite Gonthière : 234 élèves étudiants apprenants - Directeur : M. Venet :

≈ 191 élèves de la 4^e à la terminale

≈ 43 apprentis du BTS au CS (certificat de spécialisation)

Nouveauté : Création d'un 6^{ème} bureau de vote,
il sera effectif dès les prochaines **élections**
présidentielles qui auront lieu les dimanches 18 avril
2027 et 2 mai 2027.

👉 Pour ces élections, l'ensemble des citoyens français âgés d'au moins 18 ans inscrits sur les listes peut voter. Vous avez **jusqu'à début mars 2027 pour procéder à votre inscription sur les listes électorales de la commune** (les dates précises vous seront communiquées dans un prochain article), muni d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, ainsi que d'un justificatif d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) :

✓ en ligne via ce lien : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

✓ à l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture.
Les bureaux de vote à Anse sont situés **salle Marie-Marvingt, 867 avenue de l'Europe.**

N'hésitez pas à contacter la mairie pour tous renseignements complémentaires :

✓ par mail : contact@mairie-anse.fr

✓ par téléphone au ☎ 04 74 67 03 84

Une refonte des listes électorales aura lieu avant les prochaines élections, un nouveau numéro d'électeur vous sera attribué, chacun recevra une nouvelle carte électorale.

 **Comment vérifier votre inscription électorale sur la commune :**

Avant toute demande d'inscription, tout électeur qui souhaite vérifier son **inscription sur une liste électorale**, son **bureau de vote**, son **numéro national d'électeur** ou les **procurations** en cours peut le faire sur le lien ci-dessous :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

 Il est important de nous faire connaître tout changement d'adresse, même sur la commune.

Aux dernières élections municipales, nous avons réceptionné plus de 800 retours de courriers mentionnant une erreur d'adressage (cartes électorales, propagandes).

Si vous êtes déjà inscrit sur les listes de Anse et que vous avez changé seulement d'adresse, inutile de vous réinscrire, merci de nous adresser un justificatif de votre nouveau domicile, seule votre adresse sera modifiée et vous recevrez une nouvelle carte mise à jour (changement de bureau possible).

Recensement de la population

En 2027, la commune réalise le recensement de sa population, l'ensemble de ses logements seront recensés à partir du 20 janvier 2027.

La municipalité rappelle le caractère **obligatoire** de répondre aux questionnaires de l'INSEE ou de l'agent recenseur, en cas de refus, la loi du 07/06/1951 prévoit l'application d'une amende. En contrepartie de cette obligation, l'INSEE assure la confidentialité des informations, il est le seul destinataire de toutes les informations recueillies. Les questionnaires du recensement ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Ils sont destinés à l'Insee et serviront à l'élaboration de statistiques ou à des travaux de recherche.

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui concernent les communes peuvent être pensés et réalisés.

➤ **Connaître la population française**

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations

sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

➤ **Définir les moyens de fonctionnement des communes**

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

- **Prendre des décisions adaptées pour la collectivité**

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transport à développer...

Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves ...Brèves

 Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 26 octobre à 19 h, salle du Conseil Municipal (impasse de Verdun).

Recrutement des agents recenseurs

La commune de Anse recrute des agents pour la campagne de recensement de la population. Vous êtes disponible en janvier et février, avez le sens du contact, êtes organisé(e) ? Rejoignez-nous pour participer à cette mission d'intérêt général au service de la commune. Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur candidature (CV et lettre de motivation) à la mairie avant le 10 novembre 2026. Renseignements auprès de la mairie de Anse : 🖨 contact@mairie-anse.fr

 Travaux Avenue de l'Europe et Chemin de la Cressonnière jusqu'au 9 octobre

Dans le cadre de travaux sur le réseau d'eau potable du SIE Anse et Région, l'entreprise RAMPA TP intervient du 2 septembre au 9 octobre 2026. La circulation est impactée : route barrée chemin de la Cressonnière et Chemin de la Croix de Mission, circulation alternée avenue de l'Europe entre rue du Jonchay et allée de l'Europe, déviation par la rue du Jonchay, exceptionnellement mise en double sens.

Merci pour votre compréhension et votre vigilance.

La mairie initie une démarche de reconnaissance de catastrophe naturelle face à la sécheresse de 2025.

Afin de répondre aux conséquences de la sécheresse qui a touché la commune en 2025, la mairie annonce le dépôt imminent d'un dossier de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès des autorités compétentes. Cette initiative vise à soutenir les habitants affectés par cette situation.

Pour pouvoir faire fonctionner l'assurance Multirisques Habitation, il est indispensable que les dégâts soient reconnus « catastrophe naturelle ».

La mairie invite les habitants concernés à faire un courrier **avant le 30 Octobre 2026 – délai de rigueur** - à Monsieur le Maire lui demandant de reconnaître cette sécheresse comme catastrophe naturelle accompagné de photographies, de la liste des dégâts subis, ainsi qu'un justificatif de démarches auprès de l'assurance, pour compléter notre dossier.

Cette démarche peut être effectuée, soit par voie postale, par dépôt à l'accueil de la mairie, ou envoi par mail à l'adresse urbanisme@mairie-anse.fr

Ce n'est qu'à partir de cette date que la mairie lancera la demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Cette dernière n'est néanmoins pas pour autant garantie. Nous tiendrons la population informée des avancées de cette procédure.

Un nouveau barnum offert par la Région !

Afin de soutenir la vie associative et l'animation locale, la Région Auvergne Rhône-Alpes a lancé une campagne d'attribution de barnums aux communes rurales qui en ont fait la demande. Notre commune a pu bénéficier d'un tout nouveau barnum gratuitement, utilisé pour la 1ère fois au Forum des associations samedi 5 septembre. La Mairie de Anse remercie la Région Auvergne Rhône-Alpes pour cette dotation, qui profitera grandement à la vie associative locale !

La médiathèque Albert-Gardoni en octobre

- ✓ **Nouveau ! Votre Médiathèque vous accueille 1h30 de plus chaque mercredi matin !**

RDV de 9h à 12h30 et de 15h à 18h le mercredi !

Samedi 3 octobre : Biblis en folie !

Biblis en folie : les Journées nationales des bibliothèques et des médiathèques

✓ *Venez partager un petit-déjeuner convivial et (re)découvrir la médiathèque !*

✓ **Don de CD** : suite à un tri des collections, nous vous proposons de piocher dans les CD « désherbés » !

✓ **Club BD MAG à 10h30** : Ouvert à tous (ado/adulte) ! Venez participer aux échanges, ou tout simplement écouter pour repartir avec plein d'idées de lectures BD !

Samedi 10 octobre de 10h à 12h : matinée jeux de société

Rdv dans l'atelier de la MAG pour découvrir de nouveaux jeux de société en compagnie de Pierre et Loïs. Jeux en continu, ouvert à tous !

 **Vendredi 16 octobre à 17h: Les Histoires du tipi**
Installons-nous près du tipi de la MAG pour un voyage à travers de fabuleuses histoires ! Pour les 4 et 10 ans, sur inscription.

 **Vendredi 23 octobre à 19h30: Cinéma d'animation au Castelcom**

Projection gratuite du film Linda veut du poulet !

Tout public à partir de 7 ans, sur inscription.

Vendredi 30 octobre de 17h à 20h30 : Le Halloween de la MAG au château des Tours

Le Fantôme de Seguin de Badefol vous laissera-t-il ressortir du château ?! Frissons garantis ! Dès 6 ans, sur inscription.

 **La MAG sera exceptionnellement fermée ce vendredi 30 octobre !**   

Prix Unicef 2027

Depuis 2016, le Prix UNICEF de littérature jeunesse permet de sensibiliser les enfants à leurs droits grâce à la lecture, et de récompenser des ouvrages porteurs des valeurs de l'UNICEF. La thématique 2027 – Grandir en sécurité : des mots pour protéger ! 4 livres à lire entre octobre et avril. Le Jury ? Les enfants eux-mêmes ! Cette année la MAG participe dans la catégorie 9-12 ans, inscrivez-vous à l'accueil de la médiathèque !

 Retrouvez-nous sur le site mediatheque.mairie-anse.fr au ☎ 04.74.67.15.65 ou directement sur place.

2CEA (Centre Culturel d'Expressions Artistiques) Expositions

8 au 18 octobre : Expo. « Comme un écho » de Caroline JOURDAN – Chapelle St-Cyprien

« Avec mes pinceaux et mes couleurs, je voyage dans l'espace et le temps, des paysages défilent et à travers eux, j'essaie de saisir la lumière, symbole de la vie.... La nature, par sa diversité, me paraît être la source idéale pour symboliser notre état intérieur... Parfois on se sent anéanti comme du bois calciné, et parfois on se sent grandir comme un arbre qui semble toucher l'univers de ses branches... ». Ouverture : vend 14h-18h30 – sam et dim 10h-12h et 14h-18h30 – Entrée libre
Vernissage : jeudi 8 octobre 18h30.

9 au 18 octobre : 37^e Salon des Artistes locaux – Château des Tours – Entrée libre

Comme chaque année, nous réunissons des artistes de notre région pour une exposition collective. Cette année sur le thème de l'Automne, les peintres, photographe/s et sculpteur/s seront heureux de se confronter aux regards des visiteurs. Le public, ainsi que des jurys d'enfants et d'adultes, voteront pour leur œuvre préférée. Remise des prix le dimanche 18 octobre à 17h. Ouverture : 9, 10, 11 et 16, 17, 18 octobre – 14h30 – 18h30. Vernissage : vend 9 à 18h30.

✓ **Cours Dessin-Peinture et Modelage** : Il reste des places au cours Modelage Enfants (mardi 16h45-18h15) et au cours Modelage Adultes, 2 mardi/mois 18h30-21h.

✓ **Renseignements :**

☎ 06 64 19 72 01 – 📧 2cea.anse.chateau@gmail.com

🌐 2cea.anse.chateau.wixsite.com/2CEA

ACP (Arts Civilisations Patrimoine) : visites

 **Samedis 10 et 24 octobre à 15h** : visite gratuite et guidée du Château des Tours. R.V. devant le château

 **Samedi 17 octobre à 15h** : visite gratuite et guidée du Vieil Anse. R.V devant la mairie.

🌐 Infos <https://acpassociationanse.wixsite.com/acpanse>

Lancement du projet Tiers-Lieu

Le Tiers Lieu Beaujolais, nouvelle association qui crée du lien, organise son premier événement le **samedi 3 octobre de 16h à 22h**. Produits locaux, goûter, ateliers pour tous, apéro concert. Événement convivial et gratuit. Venez nombreux, au **Boulodrome, chemin du divin** (en face du parc de Messimieux).

 Infos : collectif.tlb@gmail.com ☎ 06 06 71 64 62

Randonnée pédestre

 L'Interclasse en 3 organise la 24^e Marche des Confitures le **Samedi 3 octobre**. Parcours de 8, 14 ou 22km avec un dénivelé respectif de 192, 436 et 606 m et 3 étapes ravitaillement. **Inscription:** <https://www.helloasso.com/associations/interclasse-en-3/evenements/marche-des-confitures-2026> avant le 02/10 à 20h, et sur place le jour J de 8h à 14h en fonction des places disponibles. Départ et arrivée Cour de l'école à Lachassagne. Crêpe à l'arrivée. Saucisson chaud au paradis en vente à déguster sur place ou à emporter. Infos : ☎ 06 73 35 16 20 marchedesconfitures@gmail.com

Matchs d'improvisations pour Maël - Castelcom

 **Vendredi 9 à 20h30 et samedi 10 octobre à 20h30 : battle Asa Paulini (Anse) / CIA (Chazay)** + Impro spécial enfants le samedi 10 oct. à 15h, et spectacle "j'ai vu le loup" le 11 oct. à 10h30 au Castelcom. Au profit de l'association **NOUVELLE VIE POUR MAËL**. Renseignements et places :

📞 www.nouvelleviepourmael.org

C'est Halloween au Chemin de Fer Touristique !

Samedi 31 octobre de 9h45 à 12h puis de 14h à 18h. Enfants comme adultes, Venez déguisés ! Balade en train et friandises offertes aux enfants au retour. Tarif unique dès 2 ans : 6€. Vente de crêpes, gaufres et boissons. RDV au dépôt route de Saint-Bernard ! Renseignements : ☎ 04 74 09 91 71

Halloween Party de la Classe en 2 : le retour de la terreur !

Venez fêter Halloween et participer au Bal des Monstres, le **samedi 31 octobre**, à partir de **16h** à l'**Espace Bertrand** - Anse. Accès aux jeux, parcours de la terreur (structure gonflable, etc.) et toujours des surprises terrifiantes pour cette 4^{ème} édition : pour les enfants de la petite section au CM2, tarif unique 5€/enfant. Adultes/ados : 2€/personne ... avec certaines animations accessibles pour les plus grands ! Buvette et restauration sur place ou à emporter, piste de danse pour tous, petits et grands. Nous vous attendons nombreux et terrifiants !!

 Renseignements : 📞 classe2aal@gmail.com

Collecte des ordures ménagères

 **Collecte des ordures ménagères** : Anse : les mardis 6, 13, 20 et 27 octobre

 **Collecte sélective** (bac à couvercle jaune) Anse : les jeudis 1^{er}, 15 et 29 octobre

Médecins de garde

Les gardes de week-end et de nuit sont intégralement assurées par la **MAISON MEDICALE DE VILLEFRANCHE** – 114 rue de Belleville. Prise de rendez-vous uniquement téléphonique en composant le ☎ 15.

Les horaires d'ouverture de la Maison Médicale sont :

- du lundi au vendredi de 20 h à minuit
- le samedi de 12 h à minuit
- le dimanche de 8 h à minuit

Pharmaciens de garde

Contacter le service Résogardes au ☎ 32 37

Infos jeunes

 **Centre Départemental de Santé et d'Education Sexuelle** : au sein de la Maison du Rhône 160 rue Monplaisir à Villefranche-sur-Saône. Rendez-vous au ☎ 09 69 369 369 (appel non surtaxé)

 **La Maison des Ados** : accueil gratuit et confidentiel des ados et jeunes de 12 à 25 ans, avec ou sans rendez-vous ; 22 rue Dessaigne à Villefranche-sur-Saône ☎ 04.74.60.59.00 📧 contact@mda-villefranche.fr. Horaires : lundi, mardi, jeudi de 14 à 18 h ; mercredi de 14 à 19 h et vendredi de 14 à 16 h.

 **Mission Locale** : accompagnement personnalisé des 16 / 25 ans sortis du système scolaire dans les domaines de la formation, de la recherche d'emploi et le soutien social, les mardis sur rendez-vous ☎ 04.74.02.91.50

 **Parent 'Aise / CAP Générations** : lieu de jeux et de rencontre pour les enfants de moins de 6 ans, lieu d'échange pour les parents Espace d'accueil collectif pour l'enfant accompagné d'un parent au moins. Il permet aux enfants et à leurs parents d'élargir leurs relations à d'autres. Pour le plaisir d'être dans l'échange, la rencontre, l'expression en toute confidentialité de son vécu de parent. Animée par une équipe pluridisciplinaire en lien avec la petite enfance. Entrée est libre et gratuite. Ouvert les samedis matin de 9 h 30 à 12 h (même pendant vacances scolaires) à La Clairière (1251 avenue de l'Europe). Renseignements ☎ 04.72.54.48.76

 **Informations Jeunesse CCBPD** : accueil libre anonyme des jeunes cherchant des informations généralistes en matière d'orientation professionnelle et scolaire, de vie quotidienne (logement, droit, santé, culture, mobilité internationale). Permanence à l'Infothèque le 2^e mercredi du mois de 14 h à 16 h sans rendez-vous.

 **Accueil psychologique pour adolescents (CH Saint Cyr-au-Mont-d'Or)** : accueils individualisés, groupes thérapeutiques et soins tous les mercredis de 14h à 17h, en mairie de Anse. Sur rendez-vous uniquement ; accueil gratuit et confidentiel Informations complémentaires et prise de rdv : ☎ 04.74.02.69.53

Permanence en Mairie ou sur Anse

 **Permanences sociales :**

Permanence logement le mercredi 21 octobre l'après-midi

Permanence sociale le samedi 3 octobre le matin

Uniquement sur rdv au ☎ 04 74 67 03 84.

 **Conciliateur de justice** : le 1^{er} mardi et le dernier jeudi du mois de 14h à 17h à l'infodthèque sur rendez-vous uniquement au ☎ 04.74.67.03.84

 **Permanence Info-Energie**, conseils techniques et financiers, gratuits et indépendants sur la rénovation énergétique, les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Une fois par mois de 9 h 30 à 16 h 30 au Domaine des Communes - 1277 route des Crêtes. Sur rendez-vous ☎ 04.37.28.70.20

 **TANDEM accueillante juriste**, pour toute personne se considérant victime d'infraction ou de catastrophe (accueil, évaluation de vos besoins, conseil et information sur vos droits, accompagnement vers les procédures judiciaires). Tous les lundis matins (sauf 2^e lundi du mois) salle PAPOT (au-dessus de la mairie) – sur rdv au ☎ 04.81.04.11.90

Horaire marché

Les vendredis de 8 h 30 à 12 h 30, place du 68^e Régiment d'Artillerie d'Afrique (vers la Mairie)

ETAT CIVIL

Naissances

Les naissances du 12 juin au 25 août : bienvenue à Castille, Charlie, Jules, Tony, Maël, Côme, Iris, Vera, Raphaël, Abel, Kaïm, Maëlys, Adélina, Mina, Leny, Enaël, Liam, Kaouthar

Mariage

Marie JACQUEMIN et Thibault CHAZEUD mariés le 4 août
Rocio DIAZ et Hamza EL YEMNI mariés le 29 août
Angéline MALAGU et Georges MAROT mariés le 5 septembre

Décès

Roger MILLON décédé le 31/07/2026 à Gleizé (88 ans)
Françoise MICHON décédée le 09/08/2026 à Trévoux (91 ans)
Jacques VERRIÈRE décédé le 12/08/2026 à Anse (84 ans)
Monique FERRAND née PONCET décédée le 19/08/2026 à Gleizé (99 ans)
Marcel SARICAM décédé le 19/08/2026 à Gleizé (78 ans)
Hélène NICOLAS née CABUT décédée le 24/08/2026 à Trévoux (100 ans)
Jacqueline ROCHE née BERTHO décédée le 27/08/2026 à Anse (95 ans)

Directeur de la Publication : Daniel Pomeret

Rédacteur en Chef : Daniel Pomeret

Secrétaire de Rédaction : Claire Poulin

Tirage à 3700 exemplaires

Impression : Imprimerie Augagneur

Mairie de Anse : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, jeudi de 9h à 12h30 et samedi de 9 h à 12 h (état civil uniquement)

☎ 04 74 67 03 84 – Fax : 04 74 67 15 72

Mail Mairie : contact@mairie-anse.fr

Site : www.mairie-anse.fr

Mail pour Anse Infos : infodthèque@mairie-anse.fr

Diffusion gratuite – Reproduction même partielle interdite